Réunion du Comité Directeur N°3

16 octobre 2021 à 9h30 – en présentiel à Saint-Renan

Présidence :
Jean-Marc BERAUD

Présents au Comité Directeur :
René CARQUET, Aurélie COROUGE, Marie-Paule CORRE, Joseph FALQUERHO, Sophie FOLLIET, Jean-Charles GICQUEL, Pierre-Yves HARSCOUET, Marcel JOANNIC, Patricia LANDREAU, Jean-Claude LE BOULICAUT, Maryse LE GALLO, René MOREAU, Gildas PORZIER, Loïc RAPINEL, Hélène RICHTER, Serge RIGOT, Alain TALARMIN, Roland TILLY, Didier VAREECKE.

Excusés Comité Directeur :
Bernadette BILLAUD, Pierre LEMAITRE, Marie-Laure GUILLEMOT-DECREPS,

Invités présents :
CTS : Jonathan BALESTON-ROBINEAU, Antoine GALOPIN, Claire MALAQUIN.
Président de Commission Régionale des règlements :
Gilbert LE FLOCH.
Délégués des clubs :
Mathieu BERTIN, Jean-Louis HELEU.
Salariés : Clément BAJON, Daï DAM, Vanessa PERROT

ORDRE DU JOUR :

1. Validation du PV du Comité Directeur du 4 juin 2021
2. Intervention du président
3. Intervention de la Secrétaire Générale
   3.1. Etat des licences à la reprise de la saison
4. Intervention du Trésorier Général
   4.1. La situation financière
   4.2. Le point sur les aides à la reprise des clubs
5. Intervention des Vice-Présidents
6. Intervention des CTS
7. Intervention des Présidents des Commissions Régionales

8. Intervention du Directeur Général
    8.1. Le point d'étape sur les projets en cours et en projet
    8.2. La Soirée de l'Athlé Breton et du Centenaire de la Ligue
    8.3. Les nouvelles tenues des officiels bretons

1. Validation du PV du Comité Directeur du 4 juin 2021

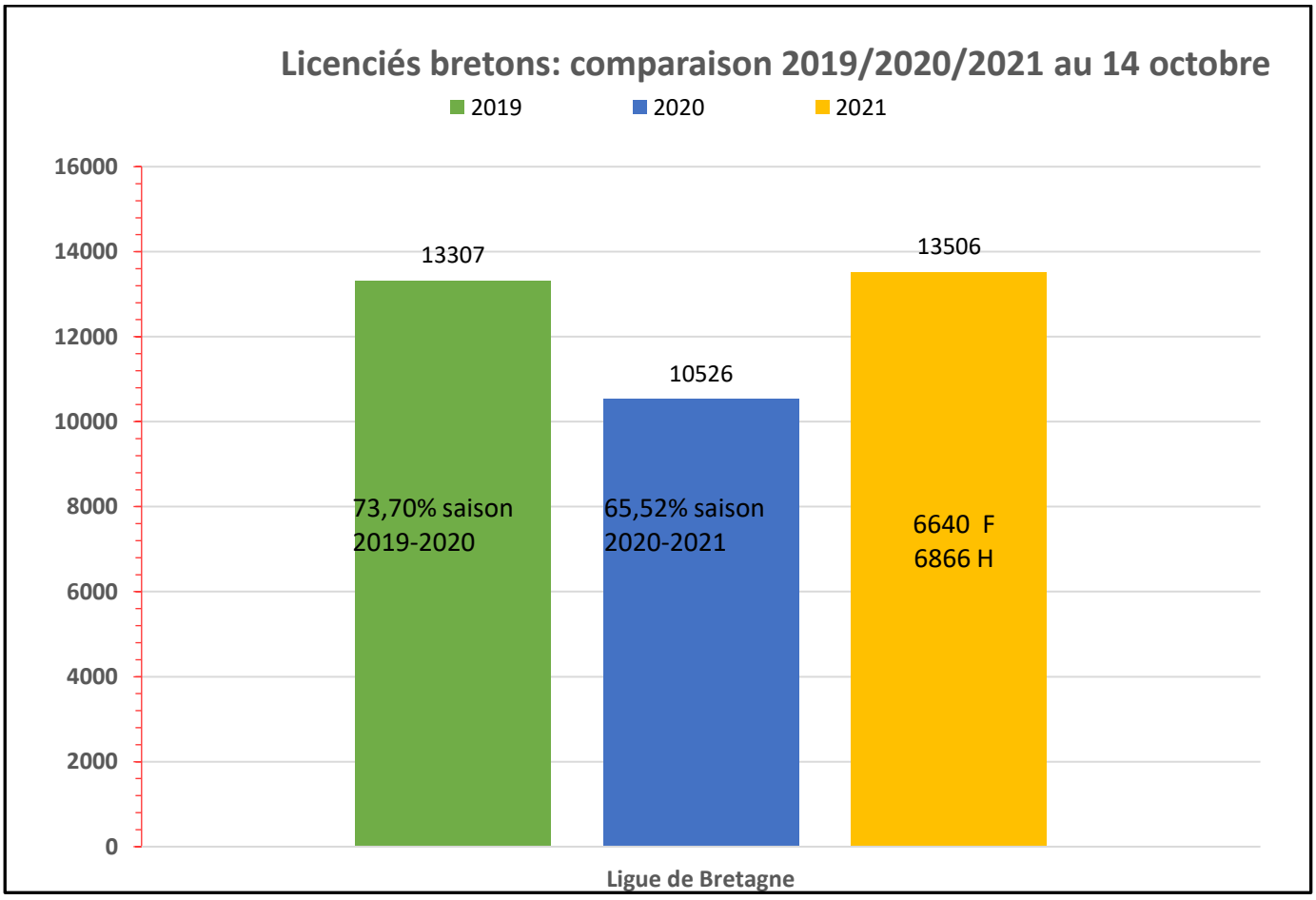
Le PV est validé.

2. Intervention du président

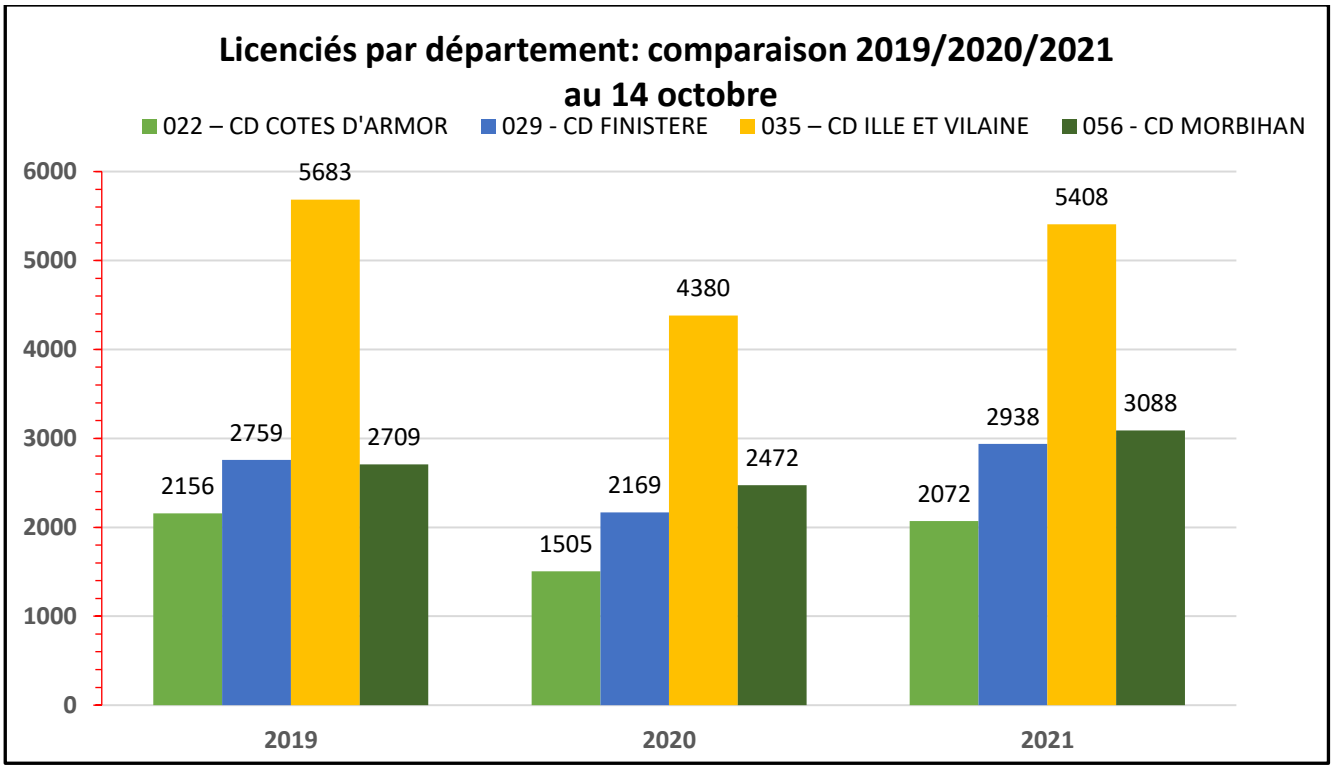
Le président Jean-Marc BERAUD remercie les membres du Comité Directeur et les invités de leur présence.

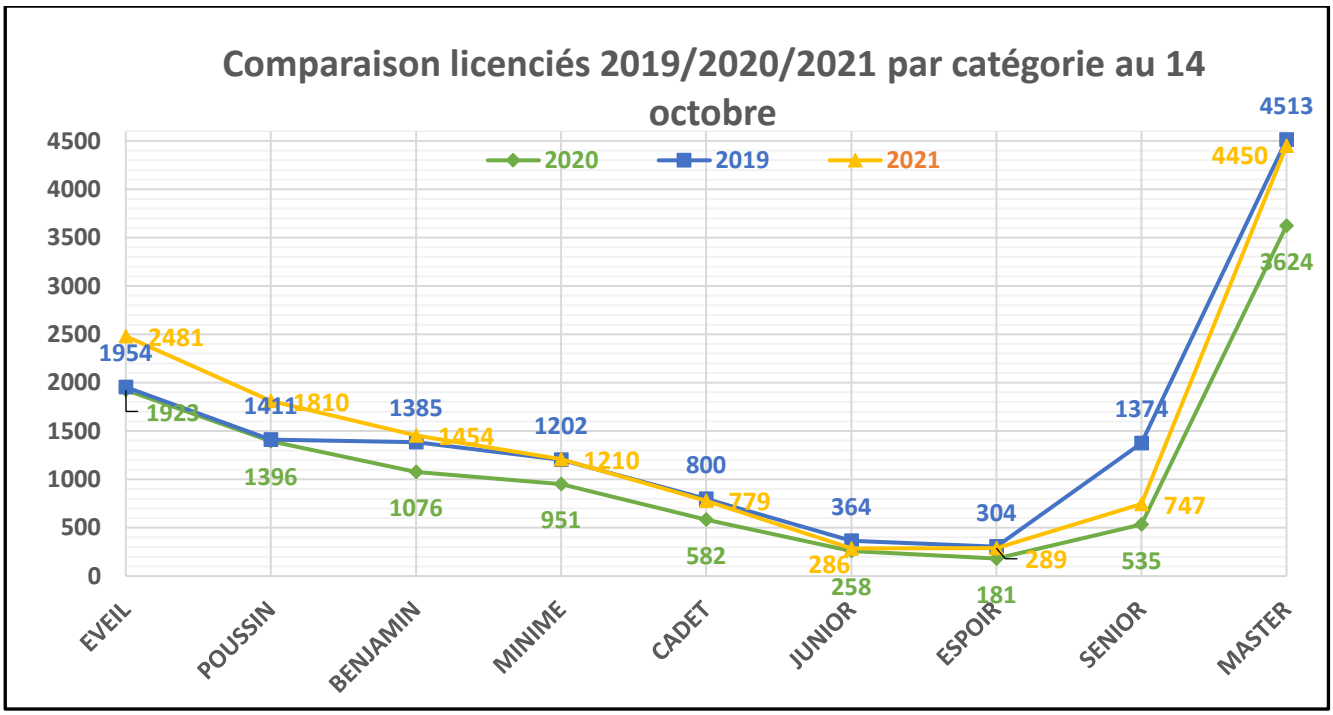
3. Intervention de la Secrétaire Générale

Etat des licences au 14 octobre 2021



Au 14 octobre 2021 nous avons dépassé le nombre de licenciés au 14 octobre 2019 (199 licenciés en plus).

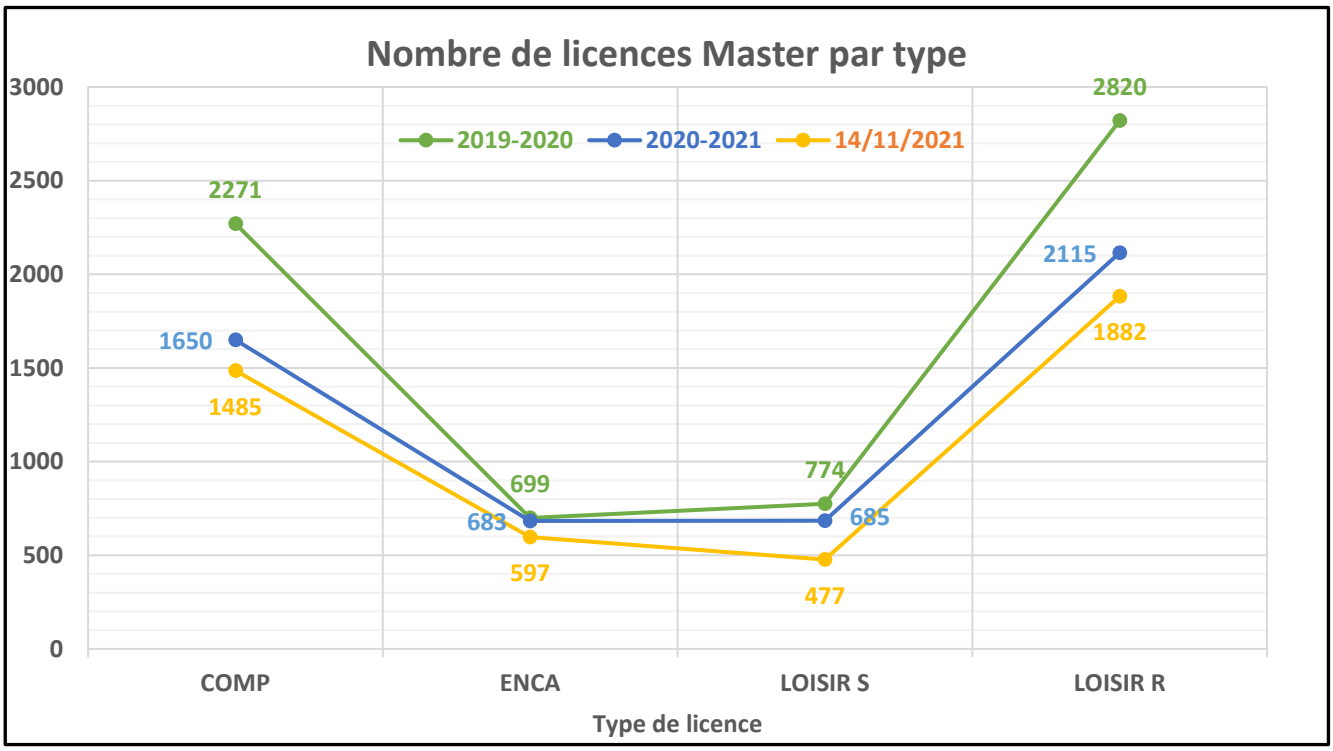




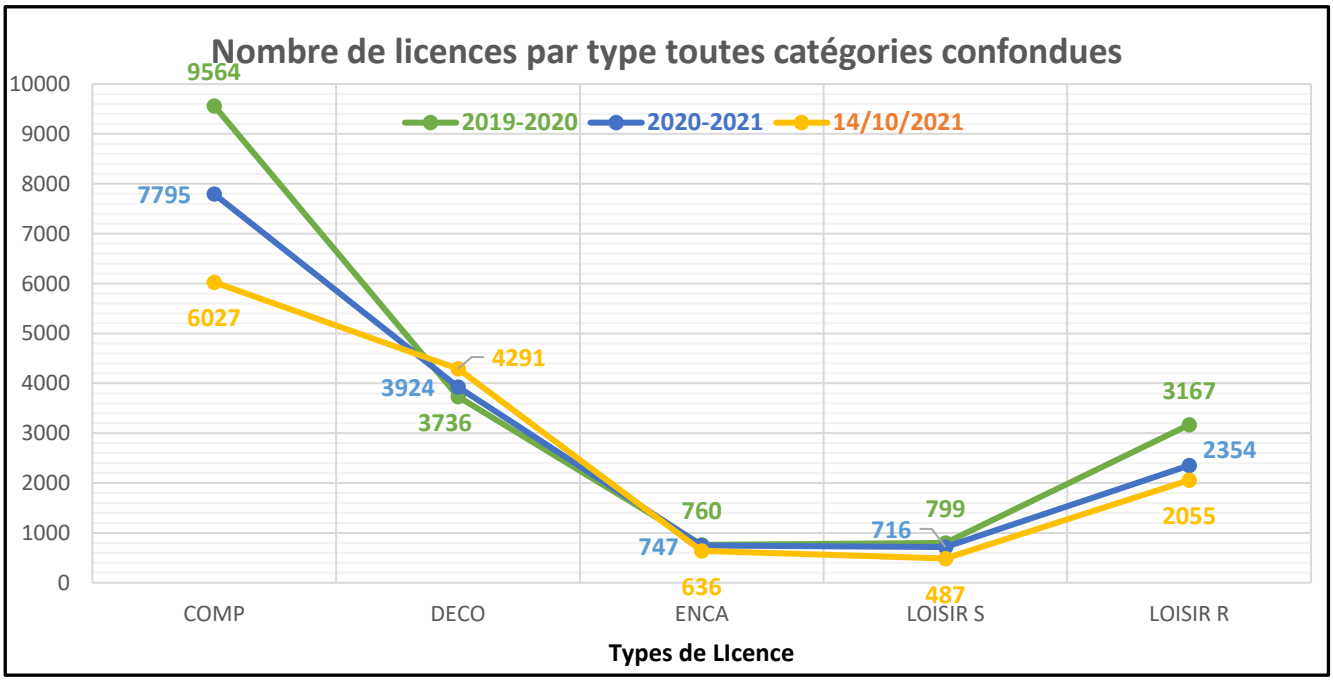
Le dépassement du nombre de licenciés par rapport à la saison 2019/2020 est dû à un accroissement important de licences « Découverte ». Quelle est la conséquence sur l'organisation des clubs ?

On constate un léger retard par rapport au 14 octobre 2019 à partir de la catégorie benjamin mais qui se creuse dans la catégorie Sénior. En regardant de plus près les chiffres au changement de catégorie au 1er novembre 2019 le nombre de licenciés senior a chuté à 1040. Ce phénomène sera moins accentué en 2021. Attendons le changement de catégorie 2021 pour affiner la comparaison entre 2019 et 2020.

En approfondissant les chiffres de novembre 2019 à janvier 2020 on constate que le nombre de licenciés Espoir, Senior a augmenté sensiblement à l'approche des compétitions (Cross, Compétitions en salle, etc.).



Les écarts les plus importants se situent au niveau des catégories « Compétition » et « Running ». Nous sommes également en-deçà pour les licences « Encadrement » et « Loisir Santé ». Les licences « Encadrement » doivent être surveillées de près ; elles sont le vivier de nos officiels.



L'augmentation totale des licences est positive mais elle concerne essentiellement la catégorie « Découverte » contrairement à la catégorie « Compétition » qui est en nette baisse. Le début des compétitions déclenchera probablement de nouvelles prises de licences.

4. Intervention du Trésorier Général

4.1. La situation financière

Au 31/08/2021, la situation financière de la LBA est bonne.
Le bilan des cotisations laisse apparaitre une perte de 4% par rapport à l'exercice 2020 ; ce qui est tout de même rassurant à 3 mois de la fin de l'année 2021. Nous avons un accroissement des licences mais dans la catégorie « Découverte » pour laquelle la part Ligue est beaucoup plus faible ce qui explique la perte de 4%.

4.2. Le point sur les aides à la reprise des clubs

Le plan de relance de la LBA a eu un réel succès auprès des clubs Bretons.
Aides sur les opérations FFA (Journée Marche nordique, Kinder Day, Run2K….) à date, plus 7 000€ par rapport au budget prévisionnel qui était de 20 000€.
Le plan de relance de la LBA a eu un réel succès auprès des clubs Bretons :

- Aides aux formations : 19 000€ de budget réalisé sur 20 000€ de prévisionnel.
- Aides matériels sur la base des licences jeunes : 25 000€ réalisé sur un budget prévisionnel de 35 000€.

Une analyse sera faite prochainement sur le type et la géographie des clubs demandeurs.
Les différentes aides seront cumulées et versées aux clubs en un seul versement, première quinzaine de novembre.

5. Intervention des Vice-Présidents

5.1. Alain TALARMIN, Vice-Président Délégué en charge du sportif et Président de la Commission Sportive et Organisation

Le calendrier hivernal est en ligne.

Les compétitions automnales :

La nouvelle saison a débuté en septembre et la CSO a mis en place des compétions qualificatives pour les échéances nationales.

Les compétitions à venir :

- Les 30 et 31 octobre à Carhaix, les Championnats de Bretagne de Cross-Country, les réunions avec le club organisateur se sont bien déroulées.
- Les 13 et 14 novembre à Montauban, les Championnats de France de Cross-Country.
- Le 21 novembre à Bannalec, la 1ère manche du Challenge Mario GATTI, le 19 décembre à Guilers, la 2ème manche.

Les compétitions 2022 :

- Les 22 et 23 janvier à Rennes, les championnats de Bretagne cadets à seniors en salle.
- Le 30 janvier à Pontivy, les championnats de Bretagne de Cross-Country. La 1re réunion du COL avec la ville et l'ACRLP a eu lieu. Nous allons continuer à échanger avec eux sur les horaires, distance, etc…

Les Cahier des Charges :

Les cahiers des Charges de nos divers Championnats salle, piste, Cross ont été mis à jour.

La réunion conseil des 4 ligues :

- Mutualisation des compétitions : Les ligues ont des difficultés pour organiser en début de saison sportive les qualifications pour les coupes de spécialité il serait peut-être judicieux de les faire sur un lieu commun aux 4 ligues.
- Calendrier hivernal : proposition de faire un circuit des meetings pour la performance sur les 5 salles, dans les quatre ligues. Ce concept est difficile à mettre en place par rapport au calendrier hivernal de chaque ligue.

Pôle Sportif :

Aujourd'hui les différentes commissions concernées par la partie sportive ne fonctionnent pas comme nous le souhaiterions.

Avec Dai DAM, nous avons réfléchi à une organisation de la Ligue avec la création d'un « Pôle Sportif » qui comprendra les commissions suivantes : CSO, CRJ, COT, CRM, CRR, CRAM, CRA, CoMed.

Chacune de ces commissions sera sous la responsabilité d'un Vice-Président, elles devront suivre la lettre de mission qui leur a été attribuée.

5.2. Serge RIGOT, Vice-président_en charge des jeunes et Président de la Commission Régionale des jeunes

La CRJ s'est réunie le 12 octobre ; le livret hivernal devrait sortir courant novembre.

Constats sur les effectifs :

- 60% des clubs refusent des jeunes en EA/PO. Le nombre d'EA/PO a augmenté fortement ; ce qui pose des problèmes d'encadrement. Comment aider les clubs à bien communiquer auprès des parents pour qu'ils s'investissent ?
- Le nombre de minimes garçons a fortement baissé dans les 4 départements ; le constat est identique pour les cadets.
- Petite déception sur la participation à l'Equip'Athlé : 19 clubs ont participé sur 150 sur les 2 sites.

5.3. Roland Tilly, Vice-président en charge de la santé et Président de la Commission Médicale Régionale

Le bilan de l'année est sans problèmes majeurs mais différents points sont à améliorer :

- La commission médicale est toujours squelettique ; Il faudrait essayer de programmer une réunion lors d'un championnat en salle ?

  Merci à Emmanuelle DANIEL et aux kinés présents lors des compétitions (Charles DELYS, Lucas LEROUX, …).

Appel aux Clubs pour motiver leurs connaissances dans le médical et paramédical à s'investir.

- Mettre en place une formation "Premier Secours » sur nos compétitions, auprès de nos licenciés. Cette formation « Premier Secours » est à généraliser dans les comités ; Elle est programmée dans le Morbihan.
- Le bilan SMR (suivi médical des athlètes listés espoirs) est satisfaisant pour 2020.

La création d'un réseau médical serait utile afin d'aider au mieux les athlètes pour leurs rendez-vous médicaux.

- La Ligue est en cours d'achat de matériel médical pour plus d'autonomie lors des compétitions.
- Le programme IRFO permettra de positionner la Ligue vis à vis des entreprises et des scolaires mais a aussi de l'intérêt pour les clubs auprès des plus jeunes et des licenciés athlé santé ; il est à développer dans les semaines et mois à venir suite à la formation des acteurs régionaux réalisée fin août.

6. Intervention *des* CTS

6.1. Jonathan BALESTON-ROBINEAU :

Match Interligues cadets/juniors :

Cette action devrait avoir lieu ; la date reste à fixer.

Listes ministérielles :

Les athlètes concernés sont en train d'être contactés par mail pour la phase administrative. Les critères n'ont pas bougé. La Bretagne se situe bien en nombre d'athlètes par rapport à plusieurs régions qui ont perdu en effectif dans le ratio national. Désormais les listes sont officialisées par le Ministère, pour les sports olympiques d'été, le 1er janvier.

Reprise des stages :

1er stage, le 4/5 décembre à Saint-Brieuc, destiné aux athlètes listés Espoirs avec un complément d'athlètes très proches du niveau de performance demandé : entrainement technique, intervention sur l'organisation et la mise place d'un projet de performance, témoignage d'une sportive, intervention médicale, tests, évaluations.

Présentation du « Projet Ambition 2024 » lancé par la DTN :

LE PROJET : dans les tuyaux depuis 2019, en suspend à cause du COVID ; il devrait s'appeler « Team Perec ambition 2024 » car Marie José Pérec devrait le marrainer.
L'AMBITION : réunir un groupe d'une cinquantaine d'athlètes qui sera suivi pendant 3 années jusqu'à Paris autour des différents « savoir-faire du métier de SHN », ce qu'on appelle les aspects "satellites" de la performance : la gestion de l'extra-sportif, le média training, l'approche mentale, vivre une compétition internationale en France, réflexion autour du médical ainsi que des activités de cohésion pour développer l'esprit « Equipe de France ». En termes d'âge, ce sont les athlètes de moins de 25 ans en 2021-2022.
A TERME : l'idée est de passer au filtre de ce dispositif toutes les générations d'athlètes en fonction de l'olympiade où ils atteindront leur maturité athlétique, statistiquement entre 24 à 27 ans

LIEN AVEC LES TERRITOIRES : le projet envisage 2 à 3 regroupements / an ; les ligues peuvent se positionner si elles souhaitent envisager l'accueil d'un de ces regroupements. Cela peut être une opportunité politique, dans les relations avec nos partenaires et les collectivités.

Groupe Bretagne 2022 :

Un premier état des lieux avec re-toilettage du règlement a été fait, en repartant des critères que nous utilisions avant la période COVID ; une proposition d'aménagements sera effectuée.
Je solliciterai Jean-Charles Gicquel pour affiner ce travail.
Suite à un accord de principe du Président, je propose de travailler sur un dispositif particulier, destiné aux athlètes bretons qui envisageraient une qualification en vue des JO 2024.
Cette réflexion est à mener avec Jean-Charles Gicquel concernant les modalités, le portage politique, l'intérêt et la façon d'associer les clubs concernés.

Organisation des meetings :

Cette saison sera la 1ere mise en place de la nouvelle organisation des meetings élaboré par la CSO ; le but étant d'être plus structurant au niveau calendaire sur les meetings phares.

Jury

Il est nécessaire d'avoir une réflexion sur les juges vu la diminution de leur nombre et les effets que nous observons tous de « l'après COVID ».
Au niveau départemental le format de compétition pourrait être réfléchit et réinterrogé ; nos compétitions de façon générale, sont longues et parfois trop exigeante en ressources bénévoles. Faut-il autant de juges dans les concours de lancer et de hauteur ? La chronométrie est essentielle pour le bilan des athlètes ; il faut des juges formés. D'autres modalités peuvent-ils être pensées?
Une modernisation semble en tout cas nécessaire, pour ne pas dire inéluctable face à l'érosion des juges.

6.2. Antoine GALOPIN :

Après quelques années difficiles pendant lesquelles le nombre d'inscrits en formation d'encadrant bénévole a été réduit d'environ 50%, il semble que la situation s'améliore. En effet le nombre de candidat est reparti à la hausse en 2021 il atteint des valeurs proches de celles de 2017, avant la crise sanitaire et la réforme de l'organisme de formation.
Cette hausse peut s'expliquer par une combinaison de facteurs. Tout d'abord, l'impossibilité de se former normalement depuis environ 2 ans a créé de la frustration chez certains bénévoles. Les parcours de formation ont été améliorés et sont désormais plus lisibles notamment grâce à la constitution de packs diplômant au niveau régional. Enfin le plan de relance a incontestablement permis de mobiliser les clubs sur cette thématique.

- La 1ère phase du plan de relance a consisté à mobilier un grand nombre de bénévoles en rendant plus accessible les formations de niveau 1 : assistant. Ainsi ce sont près de 80 bénévoles qui ont réalisé au moins un module en mai dernier ; environ 50 ont réalisé l'ensemble du parcours et 35 ont été diplômés. Cette 1ère mesure représente une dépense d'environ 7000 euros à imputer sur le budget du plan de relance.
- La 2de phase du plan de relance a débuté depuis la rentrée de septembre, nous chercherons à favoriser la montée en compétence des encadrant et la valorisation des clubs (labellisation) en prenant

à notre charge les frais pédagogiques des candidats engagés dans des parcours diplômant. Pour un montant d'environ 13 000 euros.

6.3. Claire Malaquin

Suivi Athlé 2028 :

Le stage national décentralisé à eu lieu à Larmor Plage, du 23 au 27 aout, 37 athlètes étaient présents, sur 40 places possibles. Afin de proposer aussi une action pour les meilleurs régionaux n'ayant pas réalisé ces standards, les critères d'invitation à ce stage ont été ouverts, le stage s'est parfaitement déroulé, avec un plaisir manifeste et un investissement dans les séances tant pour les athlètes que pour les coachs.

Malgré le contexte pandémique depuis 1 an ½, le prorata des athlètes ayant réalisé les standards (20 cette année) par rapport au nombre total de licenciés Mi est identique, ce qui n'est pas le cas dans d'autres régions. Par ailleurs, 3 RF ont été battu, signe d'un excellent niveau sur cette génération.

3 athlètes sont invités au stage national Athle 2028 à Reims, du 28 octobre au 1 novembre.

Le stage régional OPBM aura lieu à Saint Brieuc, 17 et 18 février 2022, reprenant les critères habituels

Les sélections en Équipe de Bretagne :

Saint Etienne, 14 juillet, Coupe de France des Ligues : ce premier regroupement, tout type confondu (stage, sélection) a montré l'envie, la motivation, le plaisir intact de nos Minimes pour l'athlé compétitif. L'hétérogénéité des résultats ne nous a pas permis cette année de maintenir la même place que lors de la précédente édition, ce n'est que partie remise. A noter de nombreux petits soucis physiques, voire blessures plus sérieuses, pas tant le fait d'une absence d'entrainement qu'au contraire une sur sollicitation pendant une période relativement courte, et une saison de compétition très dense, sans progressivité, imposant une charge et des contraintes trop brutales aux organismes.

Il est nécessaire de penser nos calendriers sportifs avec une vision intégrant une politique et une stratégie de développement, au service des athlètes et de la performance.

CF de Cross Mi, Montauban, 14 novembre : une forte densité d'athlètes ayant réalisé d'excellentes performances peut laisser entrevoir des résultats très positifs lors de cette compétition, 1 équipe H et 1 équipe F seront présentes.

7. Intervention des Présidents des Commissions Régionales

7.1. Pierre-Yves HARSCOUET : Commission Régionale des équipements

La commission Régionale des Equipements est officiellement composée des référents départementaux et du référent régional.

Les référents départementaux sont :

- 22 : Gilbert LE FLOCH
- 35 : René Moreau et Marcel JOANNIC
- 29 et 56 : Pierre-Yves HARSCOUËT

- 56 : Rémi BELLEC

Les réhabilitations et les constructions de stades s'intensifient en 2021. Les contacts avec les structures qui réhabilitent ou créent des installations sont très suivies, partiellement suivies, pas du tout suivies. C'est parfois très compliqué !!

Voici un résumé de l'activité de cette commission :

- Stades en cours de réhabilitation ou réhabilités :
  - Dans le 22 :
    - PAIMPOL : Problème de la cage de lancer de disque/marteau. Dossier suivi par G. LE FLOCH en cours résolution.
  - Dans le 29 :
    - SAINT POL DE LEON : Achevé. En attente de contact pour la visite de classement.
    - LANNILIS : Achevé. RDV en cours pour la visite de classement.
    - QUIMPER : Réhabilitation totale du stade qui sera dédié à l'athlétisme. Transformation d'une piste à six couloirs en une piste à huit couloirs.
  - Dans le 35 :
    - REDON : Achevé. En attente pour la visite de classement.
    - RENNES (Courtemanche) : Travaux en cours suspendus pour l'hiver. Reprise au cours du printemps. Demande de classement W.A.
    - CESSON SEVIGNE : Projet lié à une demande de financement ANS.
  - Dans le 56 :
    - AURAY : La construction de la salle de chronométrie est en cours. La mise aux normes de l'aire de lancer de poids va suivre.
    - LORIENT (bois du château) : Des améliorations ont été apportées (éclairage, nettoyage de la piste, traçage, secrétariat.). Il reste à résoudre le problème de la cage de lancers de marteau/disque et d'un local de chronométrie plus confortable et plus adapté.
    - ARRADON : Les travaux sont très engagés et une nouvelle piste à 6 couloirs avec les aires de sauts sur le terrain principal et de lancers à l'extérieur de l'anneau devrait être opérationnelle au cours de l'automne.
    - SARZEAU : La réhabilitation de la piste a débuté. En attente de contact avec le ou la responsable du dossier.
- Nouveaux Projets connus au 03/11/2021 :
  - Dans le 56 :
    - SAINT AVE : Projet au sein d'un tout nouveau complexe sportif. Des échanges ont eu lieu avec la responsable du dossier et le maître d'œuvre du projet global depuis un an. Des aménagements ont été demandés. En attente de réponse après la relance du 20/09/2021 par mail.
    - GUIDEL : Piste de 250m créée sur un nouveau site. Les contacts sont en cours avec les conseillers municipaux en charge du projet et le DST.
    - SENE : Etude pour la piste de 250m proche du collège. Premier contact pris.
- Projets récurrents non résolus :

- Dans le 22 :
  - LAMBALLE : Demande de rendez-vous entre la ligue (président, référent 22 et référent régional) et les élus et DST de Lamballe. En attente de réponse.
- Dans le 56 :
  - LARMOR PLAGE : Report récurrent du projet des aires de lancers sur le terrain annexe.
  - QUESTEMBERT : Une rencontre a eu lieu sur site avec les élus et le DST. A suivre.
  - PLOERMEL : Les prémices de projets datent de très longtemps mais n'aboutissent pas.

- Réalisations :
  Dans le 29, GUILERS : La salle dédiée à l'athlétisme est classée au niveau régional. Les travaux des annexes ont débuté.
- Préprojets à engager :
  Il nous faut lancer le projet d'une salle dédiée à l'athlétisme dans le Morbihan. Nous ne pouvons plus nous passer de cet outil.
- Divers :
  - Un accès aux rapports des J.A est nécessaires pour suivre l'évolution de la qualité des installations dans le temps.
  - Un référent pour le 29 sera très utile.
  - Une réunion entre les référents sera programmée dès que les textes, récrits par la Commission Nationale des Equipements Sportifs (CES), seront parus.

7.2. Patricia LANDREAU : Commission Régionale de la Marche

2 compétitions ont eu lieu avec de bons résultats :

- Le 19 septembre à Montreuil, le Facoetti : La Bretagne remporte la 3ème place du Challenge Jean DAHM
- Le 26 septembre à Saran, le Challenge National des Ligues : Toutes les catégories jusqu'à junior étaient représentées. La Bretagne remporte 3eme marche du podium. Les athlètes ont brillé comme Chloé LE ROCH (Cercle Jules-Ferry St Malo) qui a battu le record de France minimes sur les 20' de marche.

Les compétitions à venir :

- Le Challenge Mario Gatti :
  - Le 21 novembre à Bannalec, le Critérium régional d'automne.
  - Le 19 décembre (en salle)., le Critérium régional d'hiver en salle.
  - Le 27 mars 2022 à Saint Brieuc, le Critérium régional de Printemps.
  - Le 01 mai 2022 à Redon, la Finale du Challenge à Redon 35, le 01 mai 2022.
- Les 12 et 13 février 2022 à Rennes, le Championnat de France.
- Le nombre de juges est de 4 par compétition ; il est souvent difficile de trouver des juges qualifiés disponibles. Un appel est lancé aux clubs pour faire connaître les entraineurs de demi-fond qui ont besoin de se former à la marche.

7.3. Gilbert LE FLOCH : Commission Statuts et Règlements

Les propositions faites par La CSR Nationale sont les suivantes :

- Date unique, le 1 er septembre ou le 1er novembre pour le début de saison, pour le changement de catégories, les affiliations des clubs ; le calendrier des compétitions devra s'adapté.
- Réduction du nombre de licences à 2 licences : compétition et non compétition.

Ces propositions doivent être entérinées par le Comité Directeur FFA et soumis au vote lors de l'Assemblée Générale de la Fédération.

7.4. René MOREAU : Commission des Officiels Techniques

Plusieurs chantiers ont été mis en route avec les COT départementales depuis le début de l'olympiade :

- Remise à plat de la formation des jeunes juges (avec la CRJ).
- Etat des lieux des officiels, de leurs compétences et de leur taux d'exercice.
- Relance des formations pour les adultes (constitution d'un calendrier commun, travail sur un outil de formation commun et plus attractif).
- Travail en synergie avec les différents acteurs des compétitions, et notamment davantage d'anticipation pour les constitutions de jury.
- Les prochaines étapes de travail auront lieu en Novembre (harmonisation du calendrier de formation en présentiel) et décembre (élaboration des outils de formation).

7.5. Hélène RICHTER : Commission Animation

Nous sommes dans une d'année d'observation afin d'établir le bilan des capacités au niveau régional.

Les remarques :

- Difficulté de trouver des animateurs qualifiés pour les compétitions. Il est à noter que le streaming est de plus en plus utilisé sur les compétitions ; un animateur supplémentaire est nécessaire.
- Besoin de détection et de formation ; la commission formera. Un appel est lancé aux clubs pour proposer le rôle d'animateur.
- Amélioration de l'animation : apporter plus de dynamisme pour préparer les athlètes aux championnats nationaux.

Les animateurs font partie du jury et améliorent le bon déroulement de la compétition.

8. Intervention du Directeur Général

8.1. Le point d'étape sur les projets en cours et en projet

La Corrida de Langueux, 24 et 25 juin 2022 :

Le projet se structure suite à l'arrivée de la Ligue ; la transition se fera dans le temps, sachant que certaines personnes vont s'arrêter. Clément BAJON sera le co-président avec Michel AUBAULT à la prochaine Assemblée Générale, Michel AUBAULT restera 2/3 ans.

La Ligue est prestataire de service ; Clément BAJON est en charge de la communication et Daï DAM est en charge du suivi organisationnel.

Ekiden :

L'édition 2021 est annulée ; elle devait se tenir les 20 et 21 novembre à Saint-Malo. Des travaux sur la voie publique empruntée par l'Ekiden sont prévus à cette période-là jusqu'au printemps ; ils rendraient la 1ère édition chaotique.

L'édition 2022 sera également difficile à programmer à Saint-Malo deux semaines avant ; la ville est organisatrice du départ de la Course du Rhum à cette période.

8.2. La Soirée de l'Athlé Breton et du Centenaire de la Ligue

Initialement prévu fin novembre, il sera organisé début 2022 afin de permettre de réaliser un programme à la hauteur du projet du centenaire.

8.3. Les nouvelles tenues des officiels bretons

De nouvelles tenues seront proposées à nos officiels validés par la COT : Deux polos coton blanc et bleu-marine, un gilet coton à capuche bordeaux et une veste SoftShell rouge à capuche.
450 tenues seront commandées pour un budget est de 25 000 € partagé à 50% avec les comités.
Elles seront distribuées durant l'hiver lors des compétitions en salle.

Fin de la Réunion : 12h30 (3h)

Marie-Paule CORRE
Secrétaire Générale

Jean-Marc BERAUD
Président LBA